



Province de Québec
MRC de Bécancour
Municipalité de Sainte-Françoise

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

AVIS DE MOTION RÈGLEMENT #56-2026 RELATIF À L'AMÉNAGEMENT DES ENTRÉES PRIVÉES ET À LA FERMETURE DES FOSSÉS DE CHEMINS

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée

Que, lors d'une séance ordinaire du conseil de la municipalité de Sainte-Françoise tenue le **13 avril 2026**, **AVIS DE MOTION** a été donné concernant le règlement #56-2026 relatif à l'aménagement des entrées privées et à la fermeture des fossés de chemins.

Le projet de règlement a été adopté lors de cette même séance et il est disponible pour consultation au bureau municipal sur les heures d'ouverture.

Le règlement sera adopté lors d'une séance ultérieure.

Donné à Sainte-Françoise, ce 14 avril 2026.


Carine Neault, greffière-trésorière

Certification de publication (articles 335 et 346 du Code municipal)

Je, soussignée, greffière-trésorière de la Municipalité de Sainte-Françoise, MRC de Bécancour, certifie que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies aux endroits désignés par le conseil.

En foi de quoi, je donne ce certificat, à Sainte-Françoise, ce 14 avril 2026.


Carine Neault, greffière-trésorière